



## Guyane et Covid 19 :

### Menaces et entraves contre des journalistes et des médias

Guyane, 4 octobre 2021

Alors que la Guyane est durement touchée par la 4<sup>ème</sup> vague de l'épidémie de Covid, des journalistes locaux et personnel de média sont pris à partie par des militants « anti-vaccins » et/ou « anti-obligation vaccinale », ce qui crée un climat peu propice à la liberté d'informer, alertent les sections du Syndicat National des Journalistes (SNJ) de Guyane la 1<sup>ère</sup> et de france-guyane.fr. Peu après le 20 septembre, dans un audio largement partagé sur WhatsApp, un homme qualifié de « propagande » les chiffres de décès de la covid, et cite nommément une journaliste de Guyane la 1<sup>ère</sup>, comme étant « la pire en ce moment des journalistes », ajoutant : « il faut qu'on la rappelle à l'ordre (...) on va s'occuper de son cas ».

Le 17 septembre, dans le Journal télévisé de Guyane la 1<sup>ère</sup>, cette journaliste avait fait un « fact checking » sur le caractère non expérimental du vaccin Pfizer, contrairement à ce qui est martelé sur des réseaux sociaux.

Le 20 septembre, la même journaliste a fait un reportage sur des faits de la veille : des militants d'une association d'usagers de la santé et d'autres engagés contre l'obligation vaccinale ont fait irruption devant un stand de vaccination de la Croix Rouge Française dans une zone d'habitat précaire à Cayenne, invectivant notamment avec un mégaphone l'équipe médicale et les gens venus se faire vacciner, qui ont quitté les lieux. Le reportage montre des vidéos tournées par les militants et la réaction de la Croix Rouge.

Le 26 septembre, la direction régionale du média public transmet le message WhatsApp au procureur de la république pour un « suivi judiciaire ».

Dans un communiqué du 22 septembre, le collectif « caravane pour la liberté » engagé contre l'obligation vaccinale, dément tout fait violent et lien avec l'incident de la Croix Rouge, menace de « diffamation » Guyane la 1<sup>ère</sup> et France-Guyane, taxés de « désinformation » et de connivence avec l'Etat et l'ARS.

Le 13 septembre, Guyane la 1<sup>ère</sup> couvre le blocage par les militants anti- obligation vaccinale d'un pont sur la RN1, axe majeur de circulation. « Si je vois ma voiture dans ton reportage, ça va mal aller », menace un manifestant.

Le 3 septembre, des militants de l'association « Trop Violans », membre de ce collectif, bloquent l'entrée de la radio « Radio Peyi » pour empêcher le préfet, invité, de s'exprimer sur ce média. Il pourra entrer après l'intervention de la police. Le directeur de « Radio Peyi » est qualifié de « traître » par un auditeur et dénigré sur sa vie privée sur WhatsApp et une radio associative le lendemain.

Le Syndicat National des Journalistes (SNJ) dénonce ces pressions et adresse son soutien aux journalistes et personnel de média menacés ou entravés dans l'exercice de leur métier. La presse peut être critiquée, mais cela ne doit pas aller jusqu'aux menaces, pressions ou blocages, qui nuisent à la recherche d'une information sourcée et vérifiée, garante de la démocratie.